

En 2007-2008, 90 800 étudiants suivent une formation dans l'une des 207 écoles de management, soit une hausse de 9,0 % par rapport à 2006-2007. Depuis 2000, les effectifs ont augmenté de 42,2 %. Au total, 85,8 % des étudiants inscrits dans une école de management sont formés dans une école reconnue par l'État. Même si les écoles de management diversifient leur recrutement par rapport à 2000-2001 en accueillant plus d'étudiants venant d'université (+ 1,7 point) et moins d'étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles (- 4,3 points), le contingent le plus important des nouveaux inscrits reste les étudiants venant d'obtenir leur baccalauréat (23,1 %). Un étudiant en école de management sur deux suit sa formation dans les académies de Paris, Versailles, Lyon ou Bordeaux. La part des étudiants étrangers progresse et s'établit à 13,2 % à la rentrée 2007.

Les étudiants dans les écoles de management en 2007-2008

Croissance soutenue des effectifs

À la rentrée 2007, 207 écoles de management non rattachées à une université accueillent 90 800 étudiants, soit 4,3 % des effectifs de l'enseignement supérieur (tableau 1). Excepté en 2006, le nombre d'étudiants dans les écoles de management n'a cessé d'augmenter depuis la rentrée 2000 (+ 42,2 %) à un rythme annuel moyen au cours des sept dernières années de 6,3 % (graphique 1). Par rapport à la rentrée précédente, les effectifs se sont accrus de 9,0 %.

Trois écoles de management sur cinq (soit 123 établissements) dispensent une formation reconnue par l'État. Elles accueillent près de 78 000 étudiants et représentent 85,8 % du total des effectifs. Les effectifs des 84 écoles non reconnues (groupe III) augmentent de 1,1 % par rapport à la rentrée 2006 et s'élèvent à 12 900 étudiants en 2007. Le nombre d'étudiants dans les établissements reconnus et habilités à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (groupe I) a progressé de 6,7 % (67 500 étudiants) par rapport à 2006-2007. Trois étudiants inscrits dans une école de management sur quatre suivent leur formation dans une école du groupe I. Enfin, les effectifs des écoles reconnues par l'État mais ne délivrant pas de diplôme visé (groupe II) progressent de 42,0 % pour atteindre 10 400 étudiants.

L'augmentation des effectifs d'une année sur l'autre dans les trois groupes s'explique en partie par une progression des effectifs dans les écoles. Elle résulte également d'évolutions dans la composition des groupes : ouvertures ou fermetures d'écoles¹, regroupement ou éclatement d'écoles et changement de groupe pour une école déjà existante (après avoir par exemple obtenu la reconnaissance par l'État et/ou l'autorisation de délivrer un diplôme visé) (voir l'encadré Sources et définitions p. 6).

De nombreux changements dans la composition des groupes

Après une forte augmentation du nombre d'écoles entre 1980 et 1990 (76 écoles en 1980, 176 en 1990), ce nombre reste au-dessus de 200 depuis 2001. Entre 2001 et 2007, il a diminué de 234 à 207 écoles. Malgré cette relative stabilité, la composition des groupes évolue chaque année. Entre 2006 et 2007, le nombre d'écoles reconnues par l'État est passé de 128 à 123. Cette baisse s'explique par des

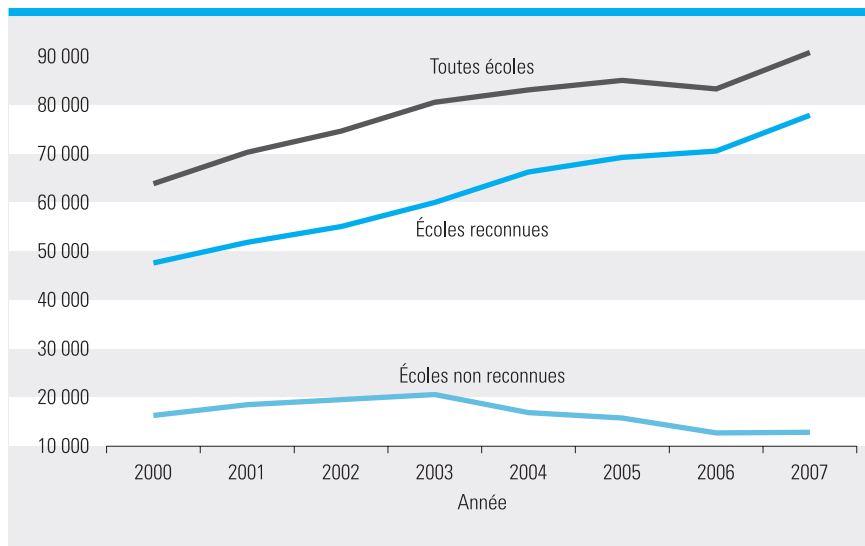
1. Par ouverture et fermeture, on entend la présence ou non d'étudiants inscrits et non pas la réalité juridique de l'état de l'établissement.

TABLEAU 1 – Répartition des étudiants en écoles de management non universitaires par formation, sexe et nationalité regroupée en 2007-2008
France métropolitaine + DOM - Formation initiale

Niveau de formation		Effectif	dont % femmes	dont % étrangers	Évolution effectif 2007-2008/2006-2007 (%)	Nombre d'écoles	Évolution nombre d'écoles 2007-2008/2006-2007	
Cycle préparatoire intégré	Groupe I	453	40,6	12,1	19,2	1	0	
	Groupe II	6	33,3	33,3	- 14,3	1	0	
	Groupe III	0			- 100,0	0	- 1	
	Total	459	40,5	12,4	13,9	2	- 1	
Cycle d'études principales et de spécialisation	Bac + 1	Groupe I	5 694	40,9	4,0	15,3	40	- 3
		Groupe II	2 689	44,5	7,9	86,3	24	3
		Groupe III	2 527	39,4	12,5	25,2	43	3
		Total	10 910	41,4	6,9	29,9	107	3
	Bac + 2	Groupe I	4 563	40,2	4,8	2,1	41	- 4
		Groupe II	1 978	43,4	6,9	52,2	24	- 1
		Groupe III	1 858	42,5	14,0	8,5	39	0
		Total	8 399	41,5	7,3	12,3	104	- 5
	Bac + 3	Groupe I	14 083	47,2	7,8	12,6	73	- 7
		Groupe II	2 051	42,3	11,5	- 8,6	30	- 6
		Groupe III	3 273	38,4	14,3	2,4	71	1
		Total	19 407	45,2	9,3	8,2	174	- 12
	Bac + 4	Groupe I	17 240	46,4	13,1	1,9	62	- 2
		Groupe II	1 223	47,0	16,4	- 20,2	15	- 2
		Groupe III	2 583	44,9	13,3	- 1,1	57	0
		Total	21 046	46,3	13,3	- 0,1	134	- 4
	Bac + 5 et plus	Groupe I	19 773	49,1	11,8	7,4	52	- 4
		Groupe II	817	43,5	18,7	14,7	16	2
		Groupe III	2 182	48,3	18,4	5,6	38	4
		Total	22 772	48,8	12,7	7,5	106	2
	Total	Groupe I	60 339	46,8	9,7	7,1	79	- 5
		Groupe II	8 725	46,7	10,9	22,7	38	1
		Groupe III	11 690	48,5	15,0	8,6	72	- 3
		Total	80 754	47,1	10,6	8,8	189	- 7
Mastères	Groupe I	3 380	40,9	21,3	12,6	16	0	
	Groupe II	564	32,8	15,2	- 24,0	9	- 1	
	Groupe III	369	58,8	10,6	- 16,9	5	- 5	
	Total	4 313	41,3	19,6	3,0	30	- 6	
MBA	Groupe I	2 336	53,5	47,0	174,5	13	- 1	
	Groupe II	1 101	31,0	86,4	- 25,2	4	- 9	
	Groupe III	95	21,1	55,8	- 4,0	5	0	
	Total	3 532	45,6	59,5	45,8	22	- 10	
Total	Groupe I	67 522	47,9	11,9	6,7	79	- 8	
	Groupe II	10 429	45,3	19,2	42,6	44	3	
	Groupe III	12 887	51,4	15,3	1,1	84	- 7	
	Total	90 838	48,1	13,2	9,0	207	- 12	

Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs dans les écoles de management depuis 2000
France métropolitaine + DOM - Formation initiale



Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

fermetures et/ou des fusions d'écoles du groupe I (on compte huit écoles de moins qu'en 2006) et par l'obtention de la reconnaissance de l'État pour trois écoles appartenant précédemment au groupe III. Quelques établissements du groupe I ont également perdu l'habilitation à délivrer un diplôme visé entre 2006 et 2007 et ont, par conséquent, rejoint le groupe II. Les écoles du groupe III (non reconnues par l'État) sont moins nombreuses cette année (91 en 2006 et 84 en 2007).

Dans la suite de l'étude, on distinguera les écoles reconnues par l'État (groupes I et II) et les écoles non reconnues (groupe III).

Une minorité d'étudiantes dans les écoles de management

La part de femmes dans les écoles de management s'élève à 48,1 % en 2007 (graphique 2) contre 55,9 % dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. À la rentrée 2000, les établissements de management comptaient 46,1 % d'étudiantes. Cette part a augmenté chaque année pour se stabiliser à partir de 2005. Les établissements non reconnus comptent proportionnellement davantage de femmes que les écoles

reconnues : 51,4 % contre 47,6 % dans les écoles reconnues. Si, pour chaque niveau d'étude du cycle principal, cette proportion oscille autour de 47 %, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses dans les formations de mastères (41,3 %) et de *master of business administration* (MBA) 45,6 %).

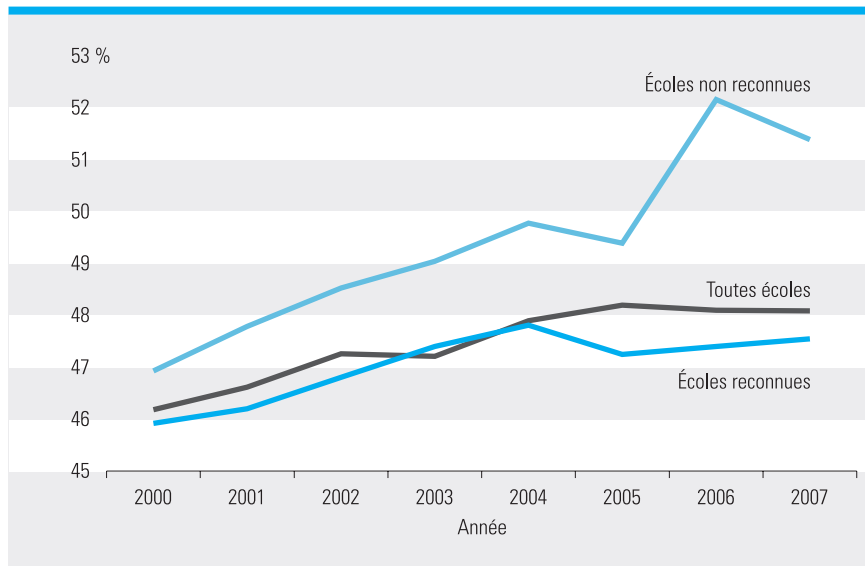
Une forte proportion d'étudiants étrangers

À la rentrée 2007, la part d'étudiants étrangers atteint 13,2 % des effectifs

de l'ensemble des écoles de management. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (12,4 %). La part d'étudiants étrangers en école de commerce et de gestion augmente chaque année depuis 2000 et progresse au total de 3,4 points (graphique 3). Les étudiants étrangers sont particulièrement présents dans les formations du type mastère et surtout MBA où ils représentent 59,5 % des effectifs. Ils contribuent pour une large part à la hausse des effectifs constatée en MBA. Plus de trois étudiants étrangers sur quatre sont inscrits dans une école reconnue par l'État. Néanmoins, leur poids est plus important au sein des écoles non reconnues (15,3 %, contre 12,9 % dans les établissements reconnus).

GRAPHIQUE 2 – Évolution de la proportion d'étudiantes dans les écoles de management depuis 2000

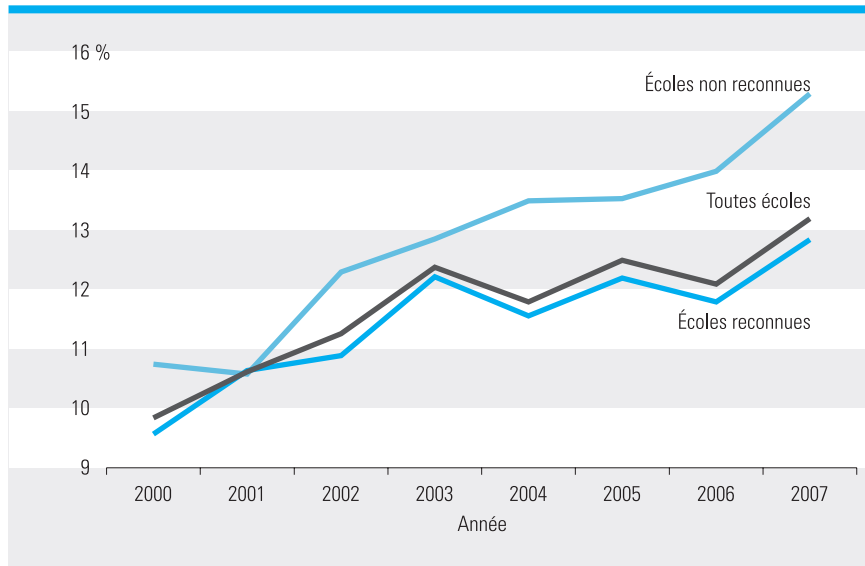
France métropolitaine + DOM - Formation initiale



Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

GRAPHIQUE 3 – Évolution de la proportion d'étudiants étrangers dans les écoles de management depuis 2000

France métropolitaine + DOM - Formation initiale



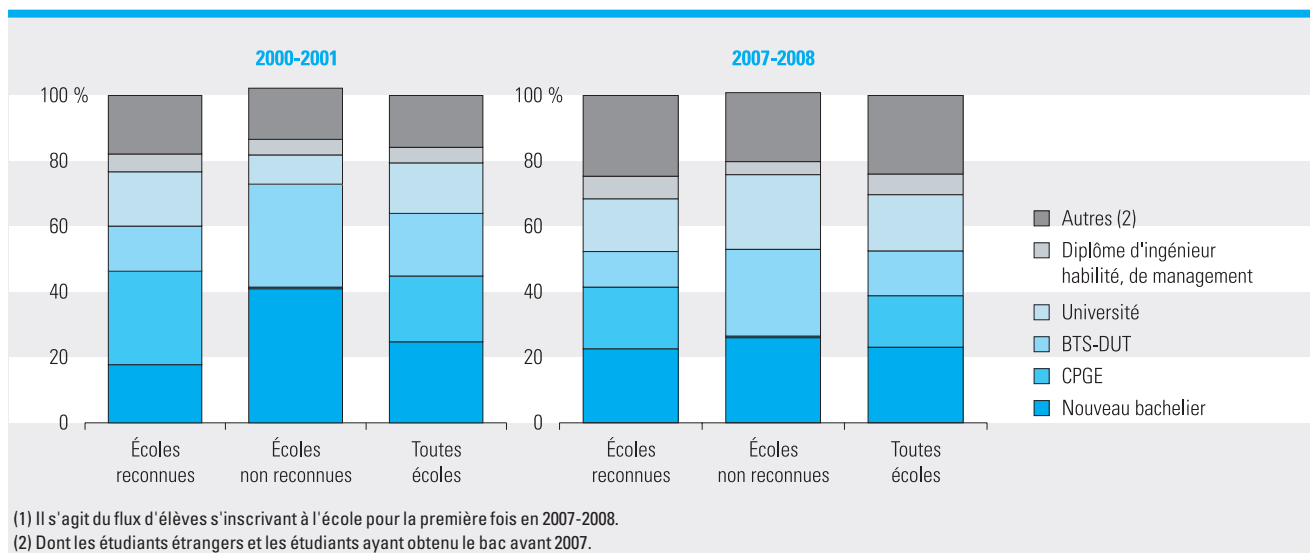
Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

Diversification des recrutements dans les écoles de management

À la rentrée 2007, 38 100 étudiants se sont nouvellement inscrits dans une école de management. Les nouveaux bacheliers constituent le principal vivier de recrutement de ces écoles (23,1 % d'entre eux). Viennent ensuite les étudiants venant de l'université (17,2 %), ceux issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) avec 15,8 %, et les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) avec 13,6 %. Le recrutement des écoles de management s'est diversifié au fil des ans. En 2000-2001, les CPGE et les titulaires d'un BTS ou d'un DUT sont proportionnellement plus élevés : 20,1 % des étudiants sont issus de CPGE et 19,1 % sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT (graphique 4). La diversification des recrutements s'est faite au profit des étudiants venant de l'université (progression de 1,7 point entre 2000 et 2007).

Hormis les nouveaux bacheliers, les viviers de recrutement des établissements reconnus par l'État sont différents de ceux des établissements non reconnus. Les effectifs des établissements reconnus se caractérisent par une proportion élevée d'étudiants venant des classes

GRAPHIQUE 4 – Répartition des nouveaux inscrits (1) en école de management selon l'origine scolaire
France métropolitaine + DOM - Formation initiale



Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

TABLEAU 2 – Répartition des nouveaux bacheliers inscrits en école de management selon la série du baccalauréat en 2000-2001 et 2007-2008 (en %)
France métropolitaine + DOM - Formation initiale

	Année 2000-2001			Année 2007-2008		
	Écoles reconnues par l'État	Écoles non reconnues	Total	Écoles reconnues par l'État	Écoles non reconnues	Total
Baccalauréat général						
Bac ES	54,1	38,5	46,7	57,4	40,6	54,0
Bac S	33,6	26,8	30,4	28,5	22,4	27,2
Bac L	6,0	9,4	7,6	4,1	7,9	4,9
Total baccalauréat général	93,7	74,7	84,7	90,0	70,9	86,1
Baccalauréat technologique						
Bac STT	5,8	18,2	11,7	8,7	15,4	10,0
Autres bacs technologiques	0,1	3,2	1,6	0,9	2,6	1,2
Total baccalauréat technologique	5,9	21,4	13,3	9,6	18,0	11,2
Baccalauréat professionnel et équivalences	0,4	3,9	2,0	0,4	11,1	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

préparatoires (18,9 %) ; cette part est particulièrement faible dans les écoles non reconnues (0,5 %). Les proportions de BTS-DUT et d'étudiants en université sont sensiblement plus élevées dans les écoles non reconnues (respectivement 26,5 % et 22,9 %) que dans les reconnues (13,6 % et 17,2 %) en raison de la part importante des CPGE dans ces dernières.

Parmi le vivier des nouveaux bacheliers, le recrutement a aussi évolué selon la série de baccalauréat entre les rentrées 2000 et 2007. Au total, pour l'ensemble des écoles de management, la part des bacheliers série économique et sociale (ES) a progressé de 7,3 points. Ainsi, 54 % des bacheliers 2007 inscrits dans une école de management ont obtenu un bac ES (tableau 2). Les proportions de bacheliers scientifiques (S) et littéraires (L) sont en recul par rapport à 2000 : - 3,2 points pour

les S (27,2 %) et - 2,7 points pour les L (4,9 %). La part des bacheliers technologiques en sciences et technologies tertiaires en 2000 et sciences et technologies de la gestion en 2007 a diminué de 2,1 points (11,2 % en 2007).

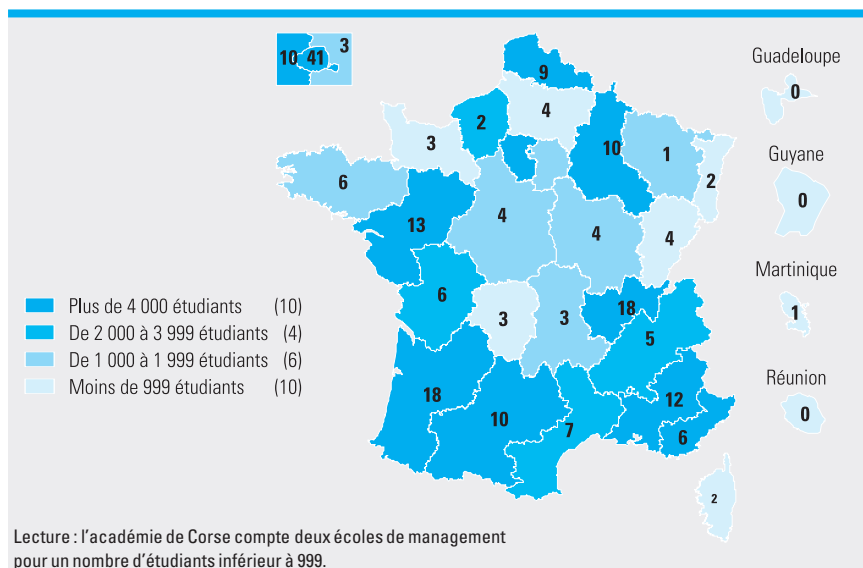
Les étudiants venant d'obtenir un baccalauréat général sont proportionnellement plus nombreux dans les écoles reconnues (90,0 % en 2007) que dans les écoles non reconnues (70,9 % en 2007). Les bacheliers ES et S sont nettement plus représentés dans les écoles reconnues (57,4 % et 28,5 % en 2007, soit respectivement 16,8 points et 6,1 points de plus que dans les établissements non reconnus). En revanche, avec une proportion de 7,9 %, les établissements non reconnus recrutent davantage de bacheliers L (4,1 % dans les écoles reconnues). Les bacheliers technologiques sont relativement plus

nombreux dans les écoles non reconnues : ils représentent 18,0 % des nouveaux inscrits dans les écoles non reconnues contre 9,6 % dans les écoles reconnues.

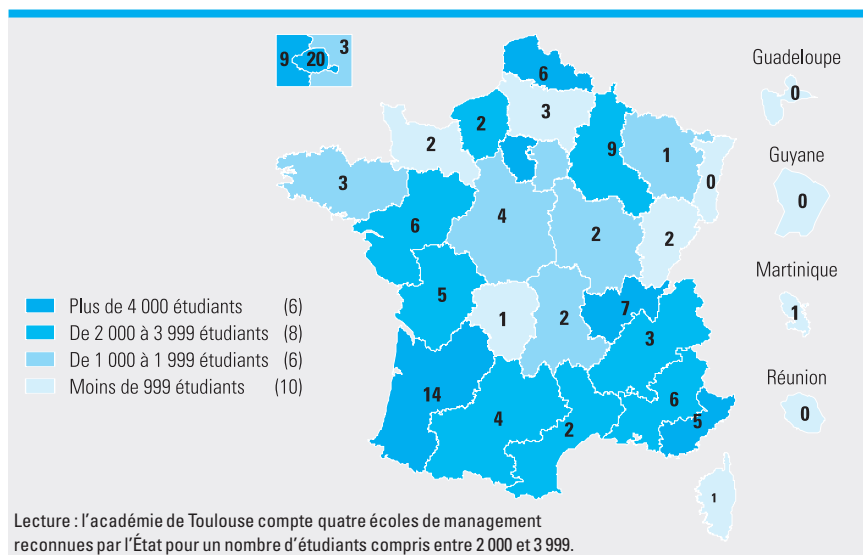
Répartition hétérogène des écoles sur le territoire

Les écoles sont réparties de manière hétérogène sur le territoire. Près d'un étudiant en école de management sur deux suit des études de commerce et de gestion dans une des académies de Paris, Versailles, Lyon ou Bordeaux. Ces académies correspondent à celles à forte population d'étudiants. L'académie de Paris compte 41 écoles et 19 600 étudiants y sont inscrits (21,6 % de l'effectif total) (carte 1). Elle est suivie par les académies de Versailles (11 000 étudiants, soit 12,1 % du total pour

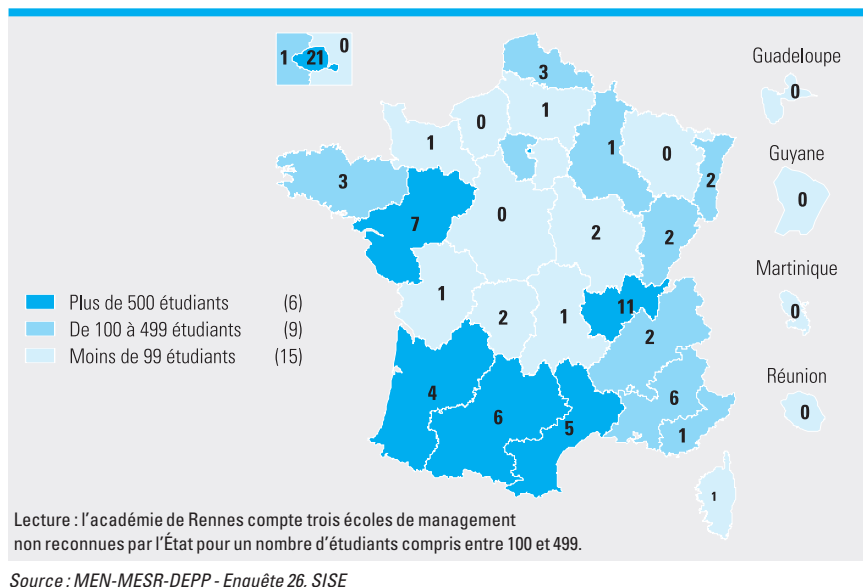
CARTE 1 – Effectif des étudiants des 207 écoles de management et nombre d'écoles par académie



CARTE 2 – Effectif des étudiants des 123 écoles de management reconnues par l'État et nombre d'écoles par académie



CARTE 3 – Effectif des étudiants des 84 écoles de management non reconnues par l'État et nombre d'écoles par académie



Source : MEN-MESR-DEPP - Enquête 26, SISE

10 écoles), de Lyon (7,8 % du total pour 18 écoles) et de Bordeaux (6,0 % du total pour 18 écoles). À l'opposé, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion ne comptent aucune école de management. Les académies de Corse, de Limoges et de Martinique accueillent moins de 300 étudiants au total (moins de 150 étudiants pour chaque académie).

Paris, Versailles et Lyon sont les académies qui regroupent le plus d'étudiants parmi les écoles de management reconnues par l'État : 39,2 % d'entre eux suivent leur formation dans l'une de ces trois académies. Sur 123 écoles reconnues, les académies de Paris et de Bordeaux en comptent le plus grand nombre avec, respectivement, 20 et 14 écoles (carte 2). Parmi les 84 établissements non reconnus par l'État, Paris suivie de Lyon et Toulouse sont les académies les plus importantes : elles représentent globalement 61,3 % des effectifs. Les académies de Paris et de Lyon comptent le plus grand nombre d'écoles de management non reconnues (respectivement 21 et 11 écoles) (carte 3).

Adrien Pons, DEPP C1

Pour en savoir plus

« Résultats définitifs de la session 2007 du baccalauréat », *Note d'Information* 08.18, MEN-DEPP, juin 2008.

« Les effectifs dans l'enseignement supérieur – Constat 2006 et prévisions pour les rentrées 2007 et 2008 », *Note d'Information* 07.50, MEN-DEPP, décembre 2007.

« Les étudiants dans les écoles de management – Année 2003-2004 », *Note d'Information* 04.35, MEN-DEP, décembre 2004.

www.education.gouv.fr

Sources et définitions

Les résultats présentés proviennent de l'enquête adressée aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (enquête n° 26) et du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Ils couvrent donc l'ensemble des écoles de management privées et excluent les deux écoles qui sont rattachées aux universités (l'Institut commercial de Nancy rattaché à Nancy II et l'Institut européen d'études commerciales supérieures rattaché à l'université Robert Schuman de Strasbourg). De plus, cette Note se restreint aux étudiants en formation initiale dans les écoles implantées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les étudiants en formation continue ou en apprentissage sont exclus.

Automatique pour les établissements publics, la reconnaissance par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prend, pour les établissements privés, deux formes différentes : reconnaissance de l'établissement et autorisation à délivrer un diplôme visé.

La reconnaissance d'un établissement est accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Commission CEFDG). Elle permet de recevoir des subventions de l'État et des étudiants boursiers. Pour l'obtenir, une demande est déposée auprès du rectorat et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'établissement est alors soumis à un audit dont

les principaux critères d'analyse portent sur le corps professoral, le contenu pédagogique et le volume horaire.

Une école reconnue par l'État peut demander au ministère chargé de l'Enseignement supérieur l'autorisation de délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité garantissant la participation effective de l'école dans le service public de l'enseignement supérieur dont la durée ne peut excéder six ans après l'avis de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion. Le référentiel de qualité prend en compte, notamment, l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations de niveau bac + 5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

Les écoles de management non rattachées aux universités sont classées en trois groupes :

- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et leur diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- les écoles du groupe II sont reconnues par l'État, mais leur diplôme n'est pas visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et leur diplôme n'est pas visé par le ministère.

La Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

La commission CEFDG est chargée de l'évaluation des formations de commerce et de gestion dispensées par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, dans le cadre des procédures de reconnaissance par l'État et d'autorisation à délivrer un diplôme visé, fixées aux articles L 443-2 et L 641-5 du Code de l'éducation.

Conformément à l'article 2 alinéa 4 du décret n° 99-747 du 30 août 1999, relatif à la création du grade de master, la commission propose également au ministre chargé de l'enseignement supérieur la liste des établissements dont le diplôme, visé par le ministre, confère à leurs titulaires le grade de master.

La commission a été créée par le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001. Elle est composée de seize membres représentants les universités, les écoles et le monde économique.

Les membres sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois.

Depuis sa création, la commission a donné un avis favorable à 90 demandes d'autorisation à délivrer un diplôme visé et 42 demandes de grade de master.

**Direction générale de l'enseignement supérieur,
Bureau B3-2**